

Association Calade-Echecs

Agréée Jeunesse et sports

Siège Social
M . Noel PEYCLIT
310 rue Thimonnier
69400 Villefranche sur Saône.

Correspondant
Didier Grasset
Tel : 04-74-62-14-02

<http://www.calade-echecs.com/>



Compte-rendu

de l'assemblée générale du 6 septembre 2013

L'assemblée générale de Calade-Echecs s'est tenue le vendredi 6 septembre à 20h, dans les locaux de l'Espace Barmondière.

Le bureau était représenté par :

Didier Grasset, Président

Antoine Bonneau, Trésorier

Rémi Barrault, Secrétaire

20 membres étaient présents et 7 avaient donné pouvoir.

Rapport moral

Le Président remercie les sponsors, la ville de Villefranche, les joueurs et le comité directeur, qui ont permis le bon fonctionnement de toutes les activités planifiées en début d'année.

La saison 2013-13 a été la saison la plus riche depuis une bonne dizaine d'années. Le club a organisé 3 tournois, avec en plus le championnat du Rhône des jeunes sur 3 jours, au gymnase de Limas.

Le point positif de la saison est le dynamisme du secteur jeune, qui est souligné à la fois par le nombre de licenciés jeunes et par le résultat des équipes.

Le budget est à nouveau équilibré et reste bien géré.

Le point négatif est le nombre de licenciés seniors. Quelques cadres sont partis les saisons précédentes et cette perte n'a été que partiellement compensée, le renouvellement restant insuffisant. Ce constat est commun à l'ensemble des clubs d'échecs actuellement. Les cours donnés par Grégory Lux ont été un succès et ont amené un nouveau dynamisme aux permanences du vendredi soir.

En conclusion, la saison a été excellente, marquée par de nombreux événements. On peut cependant se demander si le club n'organise pas trop d'événements en regard de la taille du club.

Rapport d'activité

Chez les séniors, l'équipe première était engagée en N4 et termine 4^{ème} (sur 8). Les 2 autres équipes, dont les objectifs sont principalement de faire participer chacun aux compétitions sportives, ont terminé 3^{ème} et 8^{ème} de leur groupe de D2.

Chez les jeunes, le club a fait une entente avec le club de Trévoux, afin de résoudre les problèmes de catégories posés par le règlement, et s'est bien comporté : il termine 2^{ème} en N4, battu au départage par le club de Corbas. L'équipe reste donc en N4 pour la saison prochaine. Le club avait également engagé une équipe en départementale jeune, le but étant de faire participer le plus de jeunes possibles, sans souci de catégorie ni de résultat, à la compétition. Le classement final (8^{ème}) est anecdotique.

En compétition individuelle, 3 joueurs (Damien, Vincent et Antonin) se sont qualifiés, à l'issue du championnat du Rhône des jeunes, pour la compétition ligue et se sont arrêtés à ce stade, aux portes du championnat de France.

Le club a organisé de nombreux tournois :

- Des tournois internes jeunes, au sein du club, qui ont été un réel succès ;
- Des tournois internes seniors, qui se sont très bien déroulés, même si le nombre de participants était parfois insuffisant ;
- Le tournoi jeune, affilié au circuit jeune, qui a recueilli environ 80 participants ;
- Le tournoi rapide, organisé à la Bourse du Travail, mi-juin, qui a été très correctement organisé, même si on aurait pu espérer un nombre de participants plus élevé ;
- Une ronde du championnat du Rhône adulte ;
- Le grand prix de Villefranche, organisé à la Maison des Familles, en mars, qui a été un franc succès, à la fois du point de vue du nombre de participants que de la recette ;
- Le championnat du Rhône des jeunes, organisé au gymnase de Limas, sur 3 jours, fin octobre, qualificatif pour le championnat de Ligue, lui-même qualificatif pour le championnat de France ;
- Un tournoi des collègues, à Mongré, arbitré et organisé par Vincent Colin-Khuu, dans le cadre des AES.

Le club a également participé au Festival des Jeux avec notamment une simultanée du GMI Anatoly Vaissier, ainsi qu'à la coupe de la fédération. Une épreuve d'arbitrage a été également organisée le samedi 22 mars, permettant aux 10 candidats présents de passer leurs épreuves UV1 et UV1bis. Un barbecue de fin d'année a également été organisé, dans le but de fêter la fin d'année avec l'intégralité des membres du club.

Il faut également rappeler que le club emploie 2 éducateurs dans le cadre des AES (accompagnement éducatif scolaire) : Daniel Charlet au collège de Mongré et Vincent Colin-Khuu au collège de Faubert.

Le bilan est assurément positif, même si une telle organisation demande beaucoup d'énergie.

Le rapport moral est soumis au vote et est adopté à l'unanimité (0 contre, 0 abstention, 27 pour).

Rapport financier

Il est présenté par Antoine Bonneau, trésorier du club.

Le budget est globalement équilibré, légèrement excédentaire d'environ 300€, notamment grâce aux recettes liées à l'organisation du championnat du Rhône jeune. Ce résultat est également dû au fait que la ville nous prête gratuitement les salles, notamment pour l'organisation de manifestations spécifiques (Grand prix de Villefranche, tournoi du circuit jeune, tournoi rapide, ...)

Dans les dépenses notables, on peut signaler l'achat d'un vidéoprojecteur d'une valeur de 300€, achat prévu depuis quelques années, mais différé par manque de trésorerie.

Il faut noter la tendance baissière des subventions (, CNDS, AES, ...).

Le rapport financier est soumis au vote et est adopté à l'unanimité (0 contre, 0 abstention, 27 pour).

Election du comité directeur

Le comité directeur précédent démissionne et il est procédé à l'élection du nouveau comité directeur. Didier Grasset rappelle les règles imposées par les statuts du club : il s'agit d'élire un comité directeur de 7 personnes, au sein duquel seront élus le président, le secrétaire et le trésorier.

Aucun participant ne souhaite faire ce vote à bulletin secret : sont élus Didier Grasset, Rémi Barrault, Antoine Bonneau, Noël Peyclit, Jean-Philippe Tref, Lionel Lacassagne et Alban Kerboeuf.

Le comité directeur se réunit et déclare que Didier Grasset est président, Rémi Barrault secrétaire et Antoine Bonneau trésorier.

Sont également élus à cette occasion 2 chargés de mission, dont le rôle est d'épauler le comité directeur : Matthieu Seigner et Nicolas Noël.

Budget prévisionnel

La priorité de ce nouveau budget est le développement du secteur senior et d'encourager les jeunes à participer aux compétitions organisées dans la région. Pour cela, les cours de Grégory Lux sont maintenus (restera à définir un calendrier des cours).

Les tournois internes séniors seront augmentés et une campagne de publicité sera lancée

Le club s'engage à maintenir de nombreuses activités : le tournoi du circuit jeune, le Grand prix de Villefranche, les tournois internes, ...

Cette année, le club organisera la coupe de la fédération à l'échelle du département.

Ne sont pas planifiés (et non budgétés) pour le moment le tournoi rapide de juin et le barbecue de fin d'année. Le président appelle les bonnes volontés à se manifester pour organiser ces deux manifestations.

Il faut également noter la baisse des subventions du CNDS et des AES. Il va falloir prendre des décisions rapides avec les intéressés (MM. Charlet et Colin-Khuu) pour organiser les cours dans le collège de Mongré pour cette saison. Les cours dans le collège de Faubert ne sont pas maintenus, décision de la principale du collège.

Les licences et adhésions restent au même prix, de même pour les indemnités de déplacement

Le budget prévisionnel est soumis au vote et est adopté à l'unanimité (0 contre, 0 abstention, 27 pour).

Secteur jeune

L'organisation des cours du samedi matin sont maintenus :

- De 9h à 10h : Alban accueille les débutants
- De 10h15 à 12h15 : Vincent encadre les joueurs au niveau plus avancé

Les deux éducateurs devront gérer l'hétérogénéité des niveaux des joueurs afin de répondre le mieux possible à leurs attentes.

L'équipe de départementale jeune est engagée pour la saison à jeune et chaque jeune est appelé à jouer dans cette compétition.

L'équipe de N4 sera engagée et l'entente avec Trévoux devrait disparaître car le problème de catégorie du club (très peu de pupilles) devrait être réglé.

Les tournois internes jeunes sont déjà planifiés et leur organisation est maintenue pour cette année.

Secteur senior

Les permanences du mardi sont officiellement supprimées, faute de participants.

Les cours avec Grégory Lux sont maintenus, les tournois internes également.

3 équipes devraient être engagées cette année : une en N4 et deux en D2. Reste à redéfinir éventuellement les capitaines.

Le club accueillera la coupe de la fédération le 1 décembre. Antoine Bonneau essaiera de composer au moins deux équipes à cette occasion.

Le club engage également une équipe en coupe de France. Rémi Barrault s'occupera de l'organisation.

Communication, Publicité

La nouvelle adresse du site est calade-echecs.com. Le site est administré par Emmanuel Lazare. Il est rappelé à chacun (capitaines d'équipes, membres du comités directeurs, joueurs, ...) que le site doit être alimenté, que chacun peut envoyer une article à Emmanuel dans le but qu'il soit mis en ligne.

Des articles dans la presse locale sont également nécessaires (Patriote, Le progrès).

Dans le cadre du sponsoring, il faudra réaliser (Rémi Barrault) un livret de quelques pages afin d'expliquer notre démarche auprès d'éventuels sponsors. Il est également possible de concevoir des flyers, de les imprimer et de les distribuer.

AES

Les conventions AES (accompagnement éducatif scolaire) sont des contrats signés avec les collèges et le club dans le but de diffuser les échecs dans les collèges du secteur.

La convention avec le collège de Mongré a été maintenue, contrairement à celle avec Faubert. De plus, la subvention annuelle par collège, permettant l'organisation des cours, a fortement diminué, passant de 1300€ à 900€. Les cours devront être réorganisés, en diminuant notamment la durée de ceux-ci. Il reste également à nommer l'éducateur.

Festival des Jeux

Le club participera une nouvelle fois au Festival des Jeux qui aura lieu les 11 et 12 janvier 2012. La simultanée de l'année précédente a manqué de participants, notamment au tout début. On peut légitimement se poser la question de son maintien. La prochaine réunion aura lieu le mercredi 11 septembre et cette question sera débattue. Il faudra également interroger le Lion's club pour savoir s'il maintient son aide financière.

De plus, les 3 équipes adultes sont engagées le dimanche 12 janvier et il est important que 2 personnes (au moins) tiennent le stand le dimanche.

Calendrier

7/9 : de 10h à 12h, inscription jeunes (Antoine Bonneau et Alban Kerboeuf)

13/9 : début des cours pour les jeunes (horaires inchangées). Une réunion de présentation aux parents doit être effectuée, à la fin du mois de septembre.

13/10 : première ronde des compétitions par équipes

Le repas de fin d'année, qui aurait dû avoir lieu le vendredi 20 décembre, devrait avoir lieu le vendredi 13. En effet, le vendredi 20/12, la salle 3 est réquisitionnée par la mairie et n'est donc pas disponible

Noël Peyclit s'engage à faire une fiche récapitulative des dates importantes du calendrier. Le mieux serait peut-être d'en faire deux : une à destination des jeunes et une autre pour les compétitions adultes.

Divers

Il serait bien de mieux faire vivre l'échiquier géant et de demander à la ville de réparer le système d'éclairage. Didier Grasset s'en occupera.

Il faut également, comme chaque année, faire bien attention au rangement du matériel. Un inventaire sera fait comme chaque année.

Il faudra également recenser les clés et éventuellement faire quelques doubles.

Une trousse de secours sera constituée.

Il est 23h30, le président Didier Grasset clôt l'assemblée générale et invite au verre de l'amitié.

Didier Grasset
Président Calade-Echecs

Rémi Barrault
Secrétaire Calade-Echecs